

Reçu le 9 décembre
M. Buchell

Etant habitant et agriculteur sur la commune de
St Julien de l'Heims, je me permet de faire quelques remarques
sur la révision du PLU :

- Par rapport au PLU précédent, il y a une consommation de
terrains agricoles supplémentaires.
Les 3 lots situés le plus à l'ouest ainsi que la partie nord
sont sur des terrains exploités par l'agriculture alors que
les terrains à l'Est du village sont déjà perdus pour
l'agriculture (jardins, parcs à chevaux de loisir). Il serait
plus judicieux de se tourner vers ces terrains pour des
constructions éventuelles.
 - Le lot au Sud Ouest dépasse de l'alignement des autres
lots et crée ainsi une gêne pour l'exploitation du reste de la
parcelle agricole. Ce lot pourrait rester agricole.
 - Il y a 2 amorces de voirie à l'Ouest en direction de la
parcelle agricole. Il n'y en a pas besoin pour accéder
à cette dernière. L'accès se faisant déjà de l'autre côté.
En ce qui concerne le développement futur, il ne pourra pas
avoir lieu compte tenu du SCOT.
- Ces voiries en "Col de sac" pourraient être supprimées.
- Les futures voiries devraient être à la charge des constructeurs
et non à celle de la commune pour ne pas impacter les finances
communales (et donc les contribuables).
 - Le projet de "multiservice" communal est une utopie pour une commune
comme la nôtre, avec peu d'habitants et peu d'éventuels clients
de passage. Ce projet impose une étude très approfondie qui
à la rentabilité et à son utilité pour la commune de St Julien
de l'Heims et ses habitants.